**Inscrivez-vous à un après-midi d’échanges le 24 avril *après-midi de 13h15 à 17h pour faire le point sur notre actualité***



**Date limite d’inscription : 23 mars 2023**

**France Travail : décryptage du projet global**

* Quels changements ?
* Quel service public de l’emploi ?

**Cette demi-journée sera aussi l’occasion de faire le point**

* La campagne EP/ EPA
* La promotion et les recours

**Cette demi-journée est organisée en distanciel via l’outil Teams et sous forme de CFS- Congé de formation syndicale-**

Pour participer envoyer par mail le texte ci-dessous au service Relations sociales de la DRAPS [relations-sociales.ara@pole-emploi.fr](mailto:relations-sociales.ara@pole-emploi.fr) avec copie à votre responsable hiérarchique et copie au SNU [syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr)

*N.B : Conservez le message de réponse de la DRAPS vous autorisant l’absence pour formation syndicale*.

*Nom et prénom : ………………………………Site : ………………. E-mail pro : ………………………………*

Je sollicite un congé de formation syndicale le 24 avril 2023 afin de pouvoir suivre une session de formation organisée par le SNU ARA conformément aux dispositions de l’article L. 451-1 du Code du Travail, dans le cadre d’une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS.

Cette session se tiendra de 13h15 à 17h en visio-conférence (Teams)

**\*Vous avez droit à 15 jours de CFS par an, durant lesquels vous êtes rémunérés**